



N° 3 – 10 juillet 2018

A la Une

Rapport sur les dépenses Emploi, Formation et Orientation Professionnelles

Le Cnefop et la Dares ont publié le 4 juillet un [rapport](#) sur les dépenses Emploi, Formation et Orientation Professionnelles (Efop). En 2015, les dépenses Efop en France s'élèvent à près de 97 milliards d'euros, soit 4,5 % du PIB. L'indemnisation des demandeurs d'emploi en constitue le poste le plus important (49,7 %). Hors indemnisation chômage, les politiques d'emploi représentent 33,3 % des dépenses. Elles sont suivies de la formation professionnelle initiale (hors apprentissage) avec 21,8 % puis de l'alternance (13,2 %). La formation continue des personnes en recherche d'emploi occupe 10,9 % des dépenses hors indemnisation chômage, tandis que celle des actifs occupés s'élève à 8,1 % ([Cnefop](#), 4 juillet).

Emploi – Formation

Rapport de la Cour des comptes sur la formation des demandeurs d'emploi

Les moyens publics consacrés à la formation des demandeurs d'emploi se sont élevés à 5,6 milliards d'euros en 2016. Selon la Cour des comptes l'addition par l'État de plans successifs a abouti à une juxtaposition de dispositifs et à une augmentation de moyens sans stratégie globale ni coordination des acteurs. Ainsi pour les demandeurs d'emploi, les résultats apparaissent décevants, car la politique de formation privilégie la recherche de résultats à court terme. Ce [rapport](#) préconise donc, au travers d'une action publique au cadre profondément rénové, une meilleure adaptation et qualité de l'offre de formation, un conseil et un accompagnement personnalisés (notamment dans le cadre du CPF). La Cour formule 14 recommandations en ce sens ([Cour des comptes](#), 4 juillet).

Rapport final sur l'expérimentation relative aux Actions de Formation en Situation de Travail

La DGEFP, le Copanef, le Cnefop, le FPSPP et l'Anact ont publié le [rapport final](#) de l'expérimentation relative aux Actions de Formation en Situation de Travail (AFEST). Ce rapport s'appuie sur 21 projets expérimentaux conduits par des Opca. Cette expérimentation officiellement lancée en novembre 2015 à l'initiative de la DGEFP et pilotée avec les partenaires sociaux (Copanef, FPSPP), avec le soutien du Cnefop, a bénéficié de l'appui du réseau Anact-Aract, opérateur en charge du déploiement opérationnel, du suivi et de la capitalisation des projets. Elle s'est déroulée sur une période de plus de 2 ans. 13 Opca se sont engagés dans la démarche, dont 10 ont pu aller jusqu'au bout. « *Les résultats de l'expérimentation confirment que les situations de production peuvent être transformées en situations de formation* », déclare le Copanef, « *sous des conditions d'organisation qui permettront d'éclairer l'accompagnement des entreprises et le dialogue social en leur sein* » ([FPSPP](#), 4 juillet).

Nominations

Catherine Pauly devient présidente nationale du réseau des Carif-Oref

Directrice du Centre pédagogique polyvalent de l'Union (CPPU) et présidente du Carif-Oref Occitanie (siège de Labège), Catherine Pauly prend la présidence nationale du réseau des Carif-Oref ([La Lettre M](#), 10 juillet).

Geoffroy Roux de Bézieux succède à Pierre Gattaz à la présidence du Medef

Réunis le 3 juillet à la Maison de la mutualité à Paris, les délégués de l'assemblée générale du Medef ont élu Geoffroy Roux de Bézieux à la présidence du mouvement. Il succède à Pierre Gattaz pour un mandat de cinq ans ([Le Quotidien de la formation](#), 4 juillet).

Changement dans la gouvernance de l'Afpa

Par [arrêté](#) de la ministre du Travail et du ministre de l'Action et des Comptes publics du 29 juin 2018, Jean-Pierre Geneslay est nommé membre du conseil d'administration de l'établissement public chargé de la formation professionnelle des adultes (Afpa), en remplacement d'Yves Barou. Il est ainsi pressenti pour devenir le prochain président titulaire de l'Etablissement ([Le Monde](#), 4 juillet).

Accords - Partenariats

La FFP signe un partenariat avec l'Apec

La Fédération de la formation professionnelle (FFP) a signé le 5 juillet un partenariat avec l'Apec afin d'accompagner ses adhérents dans la digitalisation et la transformation des modèles économiques des organismes de formation ([Le Quotidien de la formation](#), 6 juillet).

Fonction publique

Les nouveaux apprentis dans la fonction publique en 2017

En 2017, la fonction publique a enregistré 14 022 nouveaux contrats d'apprentissage, soit une hausse de 7,9 % par rapport à 2016. La fonction publique territoriale reste, en 2017, le principal employeur des nouveaux apprentis de la fonction publique avec 54 % des entrées en apprentissage, suivie par la fonction publique de l'État (42 % des entrées) et la fonction publique hospitalière (4 % des entrées) ([DGAFP](#), 5 juillet).

Entreprises - Secteurs

La branche des services à la personne fait de la formation un outil d'attractivité

AGEFOS PME et l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications ont publié le 27 juin une [étude](#) relative à l'impact des évolutions réglementaires sur la branche des entreprises de services à la personne. Selon celle-ci la branche bénéficie d'une croissance de son chiffre d'affaires et de son nombre de salariés. Néanmoins les métiers de la branche sont jugés peu attractifs, la formation professionnelle est donc considérée comme « *un outil de fidélisation et d'attractivité au même titre que l'amélioration des conditions de travail et des rémunérations* » ([AGEFOS PME](#), 27 juin).



Rédaction Département Documentation : Emmanuelle Herpin, Stéphane Hérault, Laurence Le Bars, Catherine Quentric, Brice Ravet, Xavier Vonkorad

ressources@centre-inffo.fr

©Centre Inffo 2018

Depuis plus de 40 ans, Centre Inffo décrypte l'actualité de la formation à l'échelle nationale, régionale et européenne. Association sous tutelle du ministère en charge de la formation professionnelle, Centre Inffo est doté d'une mission de service public dans le champ de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des partenaires sociaux, il les soutient et les accompagne dans la réalisation de leurs missions.

Centre Inffo met à la disposition des professionnels une offre de formation complète, une expertise juridique et documentaire, réalise des missions d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement et assure un rôle d'animation du débat public. Son agence de presse permet un accès en temps réel à toute l'actualité de la profession.